

Les collèges et les instituts saluent l'engagement du gouvernement fédéral à investir dans la croissance et la prospérité

Ottawa, le 14 novembre 2005 – Dans sa mise à jour économique et financière, le ministre des Finances Ralph Goodale a annoncé un plan qui vise à améliorer la qualité de vie des Canadiens. Il est essentiel d'accroître l'accès des Canadiens aux perspectives d'éducation et de formation professionnelle pour atteindre les objectifs en matière de productivité et de compétitivité.

D'intérêt particulier pour le système de collèges et d'instituts sont les engagements du gouvernement fédéral dans l'investissement et l'appui des éléments de base d'un plan d'action pancanadien pour le perfectionnement de la main-d'œuvre.

Les collèges et les instituts du Canada se réjouissent de l'investissement du gouvernement fédéral dans l'innovation en éducation post-secondaire et l'amélioration importante de l'accès pour les Canadiens à faible revenu. La formation et le perfectionnement professionnel sont indispensables dans la création d'un environnement sain et prospère pour tous les Canadiens.

- La création d'un fonds d'un milliard de dollars pour l'innovation en enseignement post-secondaire aidera à combler un besoin urgent. « Un tel investissement dans l'infrastructure et dans la mise à niveau d'équipements assurera que les collèges et les instituts puissent mieux répondre à l'évolution rapide des technologies et des compétences requises par l'industrie. La demande est importante – et ceci est assurément un pas dans la bonne direction, » a déclaré Gerald Brown, directeur général, Association des collèges communautaires du Canada.
- La prolongation des subventions accordées aux étudiants à faible revenu, afin qu'elles couvrent maintenant jusqu'à quatre années d'études post-secondaires, augmentera leur participation. La réforme du système d'aide financière étudiante rendra l'éducation post-secondaire plus accessible aux Canadiens à revenu modeste et faible. « Les collèges et les instituts du Canada ont longtemps demandé pour de telles réformes et subventions. Les barrières financières ont toujours été un obstacle sérieux, » a déclaré Monsieur Brown.
- L'augmentation de la participation des Autochtones, du perfectionnement des compétences en milieu de travail, des stages, de l'alphabétisation, des compétences essentiels et des initiatives d'intégration au milieu du travail des immigrants sont tous des investissements positifs.
- La promotion accrue des études à l'étranger pour les Canadiens et des études au Canada pour les étrangers, ainsi que l'appui pour les établissements d'enseignement post-secondaire canadiens dans leur participation à des réseaux internationaux, sont d'importance primordiale pour la croissance et la prospérité.

- L'ACCC souhaite que l'augmentation des budgets annuels des conseils subventionnaires de 85 millions de dollars contribuera à l'expansion du Programme d'innovation dans les collèges et la communauté du CRSNG.

Les collèges et les instituts du Canada encouragent toujours une collaboration et un dialogue plus étroits entre tous les paliers de gouvernement et les parties prenantes afin d'élaborer un Plan d'action pancanadien pour le perfectionnement de la main-d'œuvre qui mise sur les forces des collectivités, des collèges et des instituts.

L'Association des collèges communautaires du Canada (ACCC) est la voix nationale et internationale des collèges communautaires, instituts de technologie, cégeps et collèges universitaires du Canada.

-30-

Renseignements :

Terry Anne Boyles
Vice-présidente, Services aux membres et politique publique
Association des collèges communautaires du Canada
Tél. : (613) 746-2222, poste 2853
taboyles@accc.ca